

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201015-88-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2020

N° 88/20

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 octobre 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 22 octobre 2020

Objet de la délibération :

Déchets ménagers – Marché de collecte : choix des entreprises

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	74
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	1
· Non excusé(e)s :	8
- Votants	88

Résultat du vote	
- Pour :	88
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt,

Le quinze octobre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice

M. BARBET Henri à Mme LHERITIER Sylvie, M. BOLE Joël à M. MARGUET Vincent, M. BONNEFOI Frédéric à M. LAITHIER Didier, M. LAITHIER Sébastien à Mme LABERTERIE Patricia, Mme LEBLANC VICHARD Françoise à M. OUDET Alain, M. LIEVREMONT Jean-Michel à M. CURIE Claude, M. MONNIER Alain à M. CRETIN Emmanuel, M. MAURICE Jacques à M. PERCIER Pascal, Mme VAN DE WOESTYNE Nathalie à M. MARECHAL Philippe.

Procuration

M. DUGOURD Pascal par M. PROUTEAU James, M. DEBRAY Michel par Mme TONNIN Aurélie, M. MAIRE Pierre par M. LEFEBVRE Bernard, M. MONNET Serge par M. JUSTE Hubert, M. VERMOT-DESROCHES par Mme ARNOUX Fabienne

Suppléé(e)s

Excusé(e)s M. GOSSE Pascal

Absent(e)s

M. COULET Gérard, Mme DIAS PEREIRA Justine, Mme FIETIER Danièle, M. GAMELON Yves, M. MESNIER Christian, M. POGLIANO Jean-Louis, M. STADELMANN Rémy, Mme VIPREY Chantal

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Thierry MAIRE DU POSET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la fin du marché de collecte des ordures ménagères au 31/12/2020, la Communauté de Communes a lancé un nouvel appel d'offre le 16 juin 2020 pour une durée ferme de 5 ans (tacitement reconductible deux fois pour une durée d'un an). Le marché est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2, R2124-2 et R2161-2 du code la commande publique. L'exécution de ce marché démarrera au 1^{er} janvier 2020.

Le marché se décompose en trois lots :

- Lot n°1 : Collecte des ordures ménagères résiduelles
- Lot n°2 : collecte des déchets ménagers recyclables
- Lot n°3 : Collecte du verre

Vu la synthèse des offres ci-dessous, reçue à l'issue de la consultation :

Lot 1 :**- Collecte des OMR en porte à porte**

Nom du candidat	Montant TTC
ECO DECHETS	2 664 200,00€
WILLY WETZEL	3 357 908,40€
ECT COLLECTE	3 693 050,21€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201015-88-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2020

- Collecte des OMR en points d'apport volontaire

Nom du candidat	Montant TTC
ECT COLLECTE	85 769,84€
WILLY WETZEL	87 780,00€
ECO DECHETS	164 395,00€

- Prix des prestations supplémentaires

Nom du candidat	Montant TTC
WILLY WETZEL	863,50€
ECO DECHETS	2507,36€
ECT COLLECTE	3003€

Lot 2 :**- Collecte des DMR en porte à porte**

Nom du candidat	Montant TTC
NICOLLIN	1 487 509,10€
ECO DECHETS	2 148 300,00€
WILLY WETZEL	2 184 428,40€

- Collecte des DMR en points d'apport volontaire

Nom du candidat	Montant TTC
NICOLLIN	49 025,90€
WILLY WETZEL	87 780,00€
ECO DECHETS	164 395,00€

- Prix des prestations supplémentaires

Nom du candidat	Montant TTC
WILLY WETZEL	863,50€
NICOLLIN	2304,50€
ECO DECHETS	3003,00€

Lot 3 : Collecte du verre en points d'apport volontaire et évacuation vers les exutoires définis

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201015-88-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2020

Nom du candidat	Prix unitaire à la tonne en € TTC
WILLY WETZEL	37,40
MINERIS	58,85

Les offres ont été analysées par un assistant à maîtrise d'ouvrage au regard des critères et sous-critères annoncés à l'article 8.2 du règlement de consultation. Ce rapport d'analyse des offres a été présenté à la CAO du 28 septembre 2020 qui a émis un avis favorable au choix des entreprises mieux-disantes. La CAO propose au conseil de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 : Eco déchets

Lot 2 : Nicollin.

Lot 3: Willy Wetzel

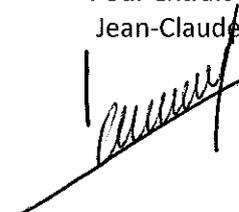
A l'unanimité, le conseil communautaire valide le choix de la CAO et autorise le Président à signer les marchés avec les entreprises retenues.

Fait et délibéré en séance le 15.10.20

Pour extrait conforme

Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201015-88-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2020